

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CHAULHAC - Commune

Séance du vendredi 14 juin 2024

Délibération N° DE_045_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	4	5
Date de la convocation : 07/06/2024		
Pour	Contre	Abstention
5	0	0
Résultat du vote : ajournée		

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Alain POURCHER

Représentés : Daniel ROUSSET représenté par Gérard ROUSSET

Absents et Excusés : Didier BRUNEL, Thierry COMBES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christine ARCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délégation d'autorisation de lancement DCE du projet d'assainissement de Nozerolles

VU l'article L.2122-22-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose que le maire peut, par délégation du Conseil Municipal, conclure des marchés passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

CONSIDERANT que cette délégation autorise le maire, pour toute la durée de son mandat à passer ces marchés sans formalité préalable lorsque les crédits sont inscrits au budget, et permet également au maire de conclure des conventions de mandat,

CONSIDERANT que pour le projet d'assainissement de Nozerolles (station, réseaux et aménagement du village) les études ont été concluantes et le plan de financement est prêt,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE de donner délégation au maire pour toute la durée du programme (station, réseaux et aménagement du village), pour prendre toutes les décisions et les signatures relatives à ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET
Président de séance

Christine ARCHER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 17/06/2024

Date de reception de l'AR: 17/06/2024

048-214800468-DE_045_2024-DE

A G E D I